




ZONES URBAINES	
UA	Zones à urbaniser
UBa	Zones à urbaniser
UBb	Zones à urbaniser
UE	Zones naturelles et agricoles
UF	Zones naturelles et agricoles
Ua	Zones naturelles et agricoles
Ub	Zones naturelles et agricoles
Uc	Zones naturelles et agricoles
Ud	Zones naturelles et agricoles
Ue	Zones naturelles et agricoles
Uf	Zones naturelles et agricoles
Ug	Zones naturelles et agricoles
Uh	Zones naturelles et agricoles
Ui	Zones naturelles et agricoles
Uj	Zones naturelles et agricoles
Uk	Zones naturelles et agricoles
Ul	Zones naturelles et agricoles

PRESCRIPTIONS :	
	Bâtiment protégé au titre de l'article L151.19 du CU
	Emplacements réservés
	Enveloppe d'alerte des zones humides DRBE
	Espaces Boisés Classés
	Secteurs à Orientation d'Aménagement et de programmation
	Lisières protégées des massifs boisés de plus de 100 hectares (Hors sites urbains constitués)
	Lisières protégées des massifs boisés de plus de 100 hectares (Sur sites urbains constitués)

Révision du Plan Local d'Urbanisme

5. Règlement graphique (Secteur Est)

Document approuvé en Conseil Municipal
en date du 21/11/2023



Echelle 1 / 3000

